Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide		SA.101370	
État membre		France	
Numéro de référence de l'État membre			
Région		France	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi		Ministère de la Culture 182 rue Saint-Honoré 75001 Paris	
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)		Aides en faveur des œuvres audiovisuelles distribuées et promues dans le cadre du Pass Culture	
Base juridique		Décret n° 2021-628 du 20 mai 2021 relatif au « pass Culture » : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043518870	
Type de la mesure		Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existant	te		
Durée		09.12.2021 - 31.12.2023	
Secteurs économiques		Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	
Type de bénéficiaire		petites et moyennes entreprises, grandes entreprises	
Budget		Budget annuel: 12 000 000 EUR	
Pour les garanties			
Forme de l'aide		Subvention/Bonification d'intérêts	
Référence à la décision de la Commission			
Si cofinancement par des fonds communautaires			
Objectifs		imale de l'aide en % ou mal de l'aide en devise	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	100		

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
http://www.culturecommunication.gouv.fr/ et https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr
_